



L'Écho

de Sauvigny
les Bois



BULLETIN MUNICIPAL 2017

Mot du Maire



Chères Sauvignaises, Chers Sauvignois

A l'aube de 2017, nous ne pouvons manquer d'avoir une pensée pour l'année qui vient de se terminer et les événements tragiques qui l'ont endeuillée.

Cependant, au-delà de toutes ces émotions, nous souhaitons réaffirmer notre confiance en l'avenir.

L'entrée dans une nouvelle année est l'occasion de faire un bilan d'étape. Pour évoquer en quelques mots notre action, je dirais, qu'avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons pour ambition d'agir pour le bien de tous. C'est un chemin long, passionnant mais difficile car, comme vous le savez, nous évoluons dans un contexte économique général de crise et de raréfaction des aides publiques.

Malgré ces baisses de dotations, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition pour la sixième année consécutive.

Nous avons poursuivi les travaux de voirie afin d'embellir Sauvigny.

Nous avons également investi dans l'achat de matériel pour faciliter l'entretien de la commune.

La création d'un parcours de santé est un plus pour la détente de tous.

2017 verra la réalisation de nombreux autres projets pour le bien-être et l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens.

L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même vous présentons nos vœux d'harmonie et de partage pour 2017.

Que cette nouvelle année soit fructueuse et sereine.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !

Alain Lecour

Sommaire	Mot du Maire	p 02
	Compte-rendu du Conseil	p 03
	Travaux	p 06
	Syndicat d'adduction d'eau	p 06
	Association de l'Ecole	p 07
	Caravane du sport	p 07
	L'école l'Orée du Bois	p 08
	Bibliothèque	p 10
	Fleurissement	p 11
	Repas des Aînés	p 11
	SYCTOM	P 12
	Etang des Roses	P 14
	Jumelage Allemagne	p 14
	Amicale des Anciens Combattants	p 15
	USSB Football	p 15
	Amicale Pétanque	p 15
	Les Myosotis	p 16
Association Mei Hua Zhuang	p 17	
Pour que vive l'Eglise	p 18	
Centre Social	p 19	
CLAS	p 20	
SLBInformatique	p 22	
Environnement	p 22	
Office de Tourisme	p 23	
Réduisons nos déchets	p 24	
A vos papilles	p 25	
En bref	p 25	
Nièvre Renov'	p 26	
Etat Civil	p 27	
Coordonnées utiles	p 28	
Tarifs salle des fêtes	p 30	
Calendrier des manifestations 2017	p 31	

Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 27 septembre 2016

• CONVENTION POUR L'ENLEVEMENT ET L'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE FORGES :

la convention pour l'enlèvement et l'épandage des boues de la station d'épuration de Forges signée avec la SARL E.T.A. CHOPIN arrivant à échéance, est renouvelée pour une durée de trois années.

• ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS-CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS SUR LE PERIMETRE DE LA REGION BOURGOGNE EN TANT QUE MEMBRE (ELECTRICITE et GAZ) :

le Conseil Municipal décide d'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, d'autoriser l'adhésion de la commune de Sauvigny-les-Bois au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés, de délibérer en faveur de l'acte constitutif du groupement, d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de Sauvigny-les-Bois et ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, de s'acquitter de la participation financière prévue par l'acte constitutif, de donner mandat au Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux sites auprès du gestionnaire de réseau.

• VERSEMENT D'UNE SUBVENTION BUDGET COMMUNE AU BUDGET ASSAINISSEMENT :

Afin de permettre de régler des dépenses de fonctionnement en assainissement, le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes:

Budget commune : décision modificative n°1 :

section de fonctionnement :

chapitre 011 article 615231 : - 20 000 €

chapitre 65 article 657364 : + 20 000 €

Budget assainissement: décision modificative n°3 :

section de fonctionnement :

chapitre 011 article 61521 : - 20 000 €

chapitre 74 article 74741 : + 20 000 €

• CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'UN DEPART DU TOUR NIVERNAIS MORVAN :

Suite à une réunion avec le comité d'organisation du Tour Nivernais Morvan, la commune organise le 15 juin 2017 le départ d'une étape ; le tarif est de 1 800 Euros.

• SUBVENTION EXCEPTIONNELLE à L'ASSOCIATION ECOLE DE SAUVIGNY :

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue une subvention exceptionnelle de 471,94 € à l'association de l'école, pour permettre la prise en charge des frais d'animation à l'occasion de la Fête de l'Étang. Les crédits budgétaires sont inscrits au BP 2016 (article 6574).

• **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE à MELA** : une subvention exceptionnelle de 100,00 € est attribué à la Maison de l'Environnement entre Loire et Allier (MELA), pour assurer la pérennité du programme de sauvegarde des amphibiens sur la commune. Les crédits budgétaires sont inscrits au BP 2016 (article 6574).

• **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE au CENTRE SOCIAL D'IMPHY** : le Centre Social d'Imphy demande une subvention exceptionnelle qui s'élève à 2 238,00 Euros pour la commune de Sauvigny-les-Bois. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse d'attribuer ce montant au Centre Social d'Imphy.

• **RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL DU SERVICE ADMINISTRATIF** : l'emploi d'agent administratif, fonction d'agent d'accueil est vacant. Les besoins du service nécessitent de procéder au recrutement d'un nouvel agent pour pallier à cette absence, sur cet emploi permanent. Le Maire propose au Conseil de recruter un agent contractuel de droit public à ce poste, dans l'attente de nommer un fonctionnaire. Cet emploi du service administratif, fonction d'agent d'accueil, sera occupé par un agent contractuel à durée déterminée pour une durée de 2 mois à compter du 1^{er} novembre 2016, Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent recruté sont inscrits au budget 2016 aux chapitres et articles prévus à cet effet.

• Questions et informations diverses :

- Le Maire informe des résultats provisoires du recensement de la population qui a eu lieu en début d'année: 1457 habitants ont été recensés.

- Le Maire rend compte des résultats des relevés des radars pédagogiques installés route de l'Étang au Bourg et route du Morvan à Forges. La vitesse moyenne relevée est de 60 km/h.

- Suite au passage de la caravane du sport, le Maire informe que la commune a reçu le 3^{ème} prix de la commune la plus athlétique et le prix du Fair Play et de la convivialité. 51 enfants ont participé aux 2 journées.

- Le Maire donne lecture au conseil de l'arrêté préfectoral, affiché actuellement en mairie, portant prescription de mesures d'urgence à la société APERAM ALLOYS IMPHY, suite à la pollution de la rivière l'Ixeure.

- Le Maire informe le Conseil de la possibilité de prendre un arrêté concernant l'opposition de la commune à l'usage des insecticides néonicotinoïdes pour la protection des pollinisateurs. Le conseil municipal décide, avant de prendre un arrêté, de demander la liste des personnes possédant des ruches sur la commune.

- Le Maire informe le conseil qu'une demande de subvention a été envoyée au service concerné de la Préfecture concernant la sécurisation de l'école.

- Le Maire informe de l'avancement du projet de la salle d'activités. Les demandes de subventions sont en cours.

- Le Maire informe du renouvellement du contrat emploi d'avenir pour 2 ans de l'agent qui est à l'école, et du non renouvellement du contrat emploi avenir à la mairie.

- Concernant l'acquisition de la parcelle AC8, il est décidé de signer une convention avec l'agriculteur exploitant déjà cette parcelle les années précédentes. Le loyer annuel est fixé à 700,00 Euros.

- Le Maire informe de l'attribution de la somme de 925,00 Euros au titre de la réserve parlementaire pour l'installation d'une rampe d'accès à l'église.

- Le Maire demande au conseil l'autorisation de prendre un arrêté instituant la location payante de la salle des fêtes pour les réunions politiques (sauf pour les élections municipales).

- L'extinction de l'éclairage du parking de la salle des fêtes à partir de 23h00 est évoqué. Une solution sera étudiée.

- Madame CORDELIER, 1^{ère} Adjointe, présente le guide utilisateur Ecomairie édité par la CCLA. Des exemplaires seront déposés à l'accueil de la mairie.

- Madame COUTELLE, conseillère municipale signale que des chiens errent sur la route, route du Lavoir. Un courrier sera adressé au propriétaire.

- Monsieur LAFRANCE, conseiller municipal, soulève le problème des finitions du chantier du lotissement «Les Plottes». Monsieur le Maire reprendra contact avec l'entreprise concernée.

- Après discussion, le conseil décide de ne pas prendre en charge les frais de peinture engagés par un locataire dans un logement communal.

- Des travaux d'isolation vont être effectués dans un logement communal suite à des frais d'électricité élevés, et des volets vont être changés dans un autre logement.

Séance du 29 Novembre 2016

• **NOUVEAUX STATUTS CCLA** : les statuts de la CCLA (Communauté de Communes Loire et Allier) doivent donc être modifiés de façon à intégrer les nouvelles compétences obligatoires (article L5214-16 du CGCT), prendre des compétences optionnelles supplémentaires afin de conserver le bénéfice de la DGF (dotation globale de fonctionnement) bonifiée (article L5214-23-1 du CGCT) et reformuler certains intitulés de compétences ne correspondant plus aux normes en vigueur au 1^{er} janvier 2014. La CCLA ayant modifié ses statuts lors du conseil communautaire du 21 novembre 2016,

• **SALLE D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE)** : le Maire expose au conseil le projet de la salle d'activités périscolaires et la nécessité de désigner un maître d'œuvre.

Les caractéristiques principales sont les suivantes : construction d'une salle de 250 m² environ pour accueillir les activités périscolaires, éléments de mission de base au sens de la loi Maîtrise d'Ouvrage Public, avec mission Etude d'Exécution des lots techniques, l'établissement des bordereaux quantitatifs sur l'ensemble des lots et avec mission Ordonnancement Pilotage et Coordination), coût prévisionnel des travaux: 480 000 H.T., délai de l'opération six mois.

La procédure utilisée sera la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret relatif aux Marchés Publics. Le Conseil autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le candidat présentant l'offre la mieux disante.

- **ETUDE DE DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG ET DE FORGES ET ELABORATION DU DOSSIER POUR LE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION DE REJET DE LA STATION D'EPURATION DE FORGES** : le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser un diagnostic des réseaux d'assainissement du Bourg et de Forges et un dossier d'incidence pour le renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Forges. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, après la mise en place d'une procédure adaptée en application des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics, d'attribuer le marché à l'entreprise AQUA Préserv', pour un montant de 55 646,70 Euros H.T. Les crédits budgétaires nécessaires à cette opération seront inscrits au budget primitif 2017.
- **MOTION de PROJET de la LIGNE à GRANDE VITESSE/ PARIS-ORLEANS-CLERMONT-LYON** : l'opportunité de ce projet est conforté et jugé essentiel en tant que solution à long terme prévue à l'horizon 2030 à la saturation de la LGV Paris – Lyon existante, mais aussi en tant que projet visant à desservir les territoires de ce grand Centre de la France.

La concertation sur le tracé a été relancée suite à la nomination d'un nouveau préfet coordinateur le 28 avril 2016, par le secrétaire d'État aux Transports. Les membres de l'association TGV Grand Centre Auvergne se sont positionnés en soutenant le scénario « Ouest » qui leur paraît le plus avantageux.

Nous sommes à un moment décisif du processus décisionnel. Les élus nivernais défendent le tracé « Médian » plus intéressant d'un point de vue environnemental, financier et économique et font ainsi un choix favorable à la Nièvre sans pénaliser les autres régions.

Si l'objectif du projet est de parvenir à équilibrer de son exploitation et à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux, le scénario « Médian », soutenu par la grande majorité des acteurs politiques, des acteurs économiques et des particuliers de la Loire, ainsi que par de très nombreuses collectivités de Bourgogne et d'Auvergne, répond à ces deux conditions.

Pour les conseillers municipaux le choix du tracé « Médian » est le seul à répondre au double objectif du projet LGV POCL et, en ce sens, à même de confirmer l'engagement de l'Etat : plus court de 45km par rapport au tracé « Ouest », un gain de temps par rapport au tracé « Ouest », représente un coût d'exploitation moindre avec un potentiel d'autofinancement supérieur de plus d'1 Milliard d'euros par rapport au tracé « Ouest », ce qui diminuerait d'autant le besoin de financement public, affiche les plus fortes prévisions de fréquentation en plaçant Lyon à 1h45 de Paris (contre 1h55 dans le pour le tracé « Ouest ») et Clermont-Ferrand à 2h de Paris (contre 2h15 pour le tracé «Ouest »). Ce qui assure à terme un équilibre d'exploitation de la ligne, prend mieux en compte les enjeux

environnementaux (le tracé médian évite les zones urbanisées et les zones d'activités d'Orléans et de Bourges et la Sologne, plus grande zone Natura 2000 d'Europe).

Il répond ainsi à la dimension législative européenne en matière de protection des zones sensibles, contrairement au scénario « Ouest » qui fait peser un risque environnemental et juridique sur l'ensemble du projet.

Les élus du conseil municipal de la commune de Sauvigny-les-Bois rappellent à l'Etat, qu'aujourd'hui pour la Nièvre, le véritable enjeu ferroviaire, c'est la modernisation des liaisons existantes. Une diminution des dessertes ferroviaires consécutives au projet LGV ne serait pas acceptable. Nous veillerons à ce que les choix opérés ne se fassent pas au détriment de la Nièvre, soutiennent le projet LGV POCL et se prononcent une fois de plus en faveur du tracé « Médian » qui concourt au désenclavement, à l'aménagement et au renforcement de l'attractivité du territoire nivernais.

• **TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES AU 01/01/2018 :**

le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes pour les extérieurs et les sauvignois à compter du 01/01/2018. Les tarifs restent inchangés pour les associations sauvignaises.

• **DECISION MODIFICATIVE N°2: BUDGET COMMUNE :**

afin de pouvoir régler les factures concernant le parcours de santé et l'achat d'un nouveau véhicule en investissement, la décision modificative suivante est adoptée :

section d'investissement :

opération 152 article 2313: - 15 000 €

opération 108 article 2181: + 5 000 €

opération 147 article 2158: + 10 000 €

• **ADMISSION EN NON VALEUR sur le BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT :**

sur la proposition de Madame la Trésorière, Le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes de 2014, 2015 et 2016 (taxes et produits irrécouvrables pour des créances pour lesquelles aucune procédure contentieuse n'est plus possible) pour un montant de 606,36 €. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2016, compte 6541.

• **INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL (EXERCICE 2016) :**

l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 créant l'indemnité de conseil qui peut être accordée au Receveur Municipal prévoit que les décisions du Conseil Municipal sont renouvelées en cas de changement de comptable ou en cas de changement de la municipalité. En conséquence, le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil à Madame Régine MORIN, Receveur

Municipal de notre commune, pour l'exercice 2016. Cette indemnité sera accordée au taux de 100 %. La décision est valable jusqu'à nouvelle délibération. Les crédits budgétaires sont prévus au budget.

• **RETROCESSION D'UNE CONCESSION A LA COMMUNE :**

Monsieur et Madame X acquéreur d'une concession funéraire située dans le carré 4 emplacement n°412 (n'ayant pas été utilisée jusqu'à ce jour et se trouvant donc vide de toute sépulture) rétrocède cette concession à partir de ce jour à la commune afin qu'elle en dispose selon sa volonté, contre le remboursement de la somme de 195,00 Euros. Cette recette sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre du budget de la commune.

• **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :**

le Conseil Municipal décide d'accorder la subvention suivante : 100 euros au Centre de Formation d'Apprentis de Marzy qui accueille deux élèves domiciliés sur la commune de Sauvigny-les-Bois, pour participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique. Les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 6574 du budget 2016.

• **Questions et informations diverses :**

- Le Conseil Municipal refuse d'attribuer une subvention au Secours Populaire, au Pep58, à l'Amféléthon et au Fil d'Ariane.

- Le Maire informe que le budget du Centre Social d'Imphy est à l'équilibre, et que les tarifs pour les personnes venant d'une commune qui ne subventionne pas le Centre Social, vont être augmentés.

- Le Maire informe qu'une convention avec l'organisation du Tour Nivernais Morvan a été signée le 23 novembre pour un départ sur Sauvigny le 15 juin 2017.

- La Municipalité a reçu les remerciements du RASED pour le versement de la subvention qui leur a été versée.

- Le Maire informe que la consommation d'eau potable des bâtiments communaux est passée de 2593 m³ en 2015 à 1309 m³ en 2016.

- La distribution des sacs roses et jaunes aura lieu le vendredi 9 et le samedi 10 décembre.

- La mairie sera ouverte le samedi 31 décembre de 9h à 11h pour les inscriptions sur les listes électorales.

- Madame CORDELIER, 1^{ère} adjointe, informe le conseil qu'un nouvel animateur pour les NAP (nouvelles activités périscolaires) interviendra le jeudi pour faire activité «initiation espagnol».

- Madame BAIL, conseillère municipale, signale que les accotements sont dangereux, route du Bourdy. Elle demande qu'ils soient stabilisés, elle demande également si il est possible de mettre des bandes réfléchissantes sur les plots situés sur la même route.



Travaux

Voirie : en très mauvais état, une partie de la rue du Val de Loire a été refaite en enrobé ainsi que l'impasse du Val de Loire, l'impasse des Tilleuls, l'impasse des Acacias, l'impasse du Château d'Eau. Dans ce quartier, il reste les trottoirs de la rue du Val de Loire à remettre en état, travaux prévus pour 2017.

Les trottoirs et entrées charretières ont été refaits rue du Laboratoire par la Société Colas ainsi que les trottoirs dans le bourg de Sauvigny, route de l'Etang.

Travaux : la maison communale, 3 route de Chassy, a été rénovée par les employés communaux principalement, la Société SNEC ayant restauré la toiture : coût de cette rénovation = 22 000 €.

Actuellement, un appartement communal rue de la Cure est en travaux.

Jeux enfants : une tour avec toboggan, un mur d'escalade, un jeu ressort, un jeu balançoire, installés derrière la mairie, font la joie des enfants de trois à douze ans.



Rue du Laboratoire

Rue du Bourdy

Parcours santé : il reste quelques améliorations à effectuer, surtout sur la partie du champ où débute le parcours. Le parcours de santé est opérationnel ; huit agrès vous attendent ainsi que trois appareils de fitness (échelle de suspension, table d'abdominaux, barres parallèles, poutre d'équilibre, espalier ondulé, arbre, mur d'escalade deux faces, parcours de saut pour les agrès et cheval, ski de fond, rameur pour le fitness).



Parcours de santé

Syndicat d'adduction d'eau d'Imphy & Sauvigny-les-Bois

La station de traitement de Faye ne présente aucun besoin concernant les réglages de son fonctionnement, demeurent des travaux d'entretien. Ainsi des conduites d'inox ont été installées en remplacement de canalisations présentant des problèmes de corrosion. Ceci étant dû au taux d'humidité élevé de la station.

Par ailleurs, le Schéma directeur du Syndicat d'eau indiquait dans ses conclusions, la nécessité d'implanter sur le réseau de la Fontaine Sonnante des relais de chloration.

En effet, ce réseau étant de type rural, il comporte d'importantes longueurs de canalisation pour un petit nombre d'habitants. Ces caractéristiques ont pour conséquence une baisse du taux de chlore en cours de distribution.

Le Syndicat, conformément aux prescriptions du Schéma directeur, a donc installé deux postes de chloration ; l'un devant la salle des fêtes, et l'autre au carrefour de la route du Morvan et de la route de Charbonnière.



Poste de chloration route de Charbonnière



Poste de chloration face à la salle des fêtes

Montant des travaux 30 000 €, effectués par l'entreprise HYDRELEC de Saint-Benin d'Azy.

Jean-François SAURAT

Association Ecole de Sauvigny-les-Bois

L'école : Cœur de village

Les 10 et 11 juin 2016, SAUVIGNY-LES-BOIS a mis au cœur du village les enfants mais aussi chaque génération et chaque hameau.

Débuté le vendredi par les traditionnels kermesse et spectacle des enfants, ponctué exceptionnellement par la retransmission sur grand écran de l'ouverture de la coupe d'Europe des Nations, cet événement fort de notre village s'est poursuivi le lendemain par la 1^{ère} fête de l'étang organisée par l'association de l'école.

Débutée dès le début de la matinée, jamais les poissons de l'Étang des Roses n'avaient vu taquiner autant d'enfants malgré le temps menaçant. La pluie a tout de même laissé petits et grands user de la pagaie de canoë, mais aussi présenter et assister aux spectacles de fin d'année des activités périscolaires.

Malgré l'orage, marquant la fin d'une nouvelle année scolaire, chaque enfant a pu se voir remettre par la mairie et les membres de l'association un livre. Pour symboliser le commencement d'une nouvelle aventure, les CM2 ont même eu la surprise de se faire coiffer à l'américaine ; un souvenir impérissable!

Les festivités se sont clôturées autour d'un repas champêtre animé où chaque génération et chaque quartier de SAUVIGNY-LES-BOIS étaient représentés. Un seul regret à cette exceptionnelle journée, le temps qui a fini par avoir raison du feu d'artifice. Ce n'est que partie remise !

Cette année encore l'association de l'école et les parents d'élèves vous donnent rendez **les 23 et 24 juin 2017 à la kermesse (en fin d'après-midi) et à la fête de l'étang (dès le matin)** ; mais également tout au long de l'année lors des diverses manifestations et ventes (photos de classe, sapins, sac de courses, la tombola, les grilles de printemps, ...)

Pour information la constitution du bureau de l'Association Ecole de Sauvigny-les-Bois 2015-2016 est :

- Président : M. David BOUCHER
- Trésorière : Mme Annabelle COPPIN
- Secrétaire : M. Frédéric LEGAGNEUX

Dates à retenir:

- Vendredi 31 mars 2017 : Carnaval dans les rues du bourg
- Samedi 08 avril 2017 : Repas dansant de l'école
- Vendredi 23 juin 2017 : Fête de l'école
- Samedi 24 juin 2017 : Fête de l'étang

Contact :

Ecole de l'Orée du Bois
parentsseleves.oreedubois@gmail.com
<http://ecoledesauvignylesbois.blogspot.fr>

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous ferez aux enfants qui viendront vous les proposer.

Ainsi pour mener à bien ce programme, même pour quelques heures, nous serons heureux d'accueillir toutes nouvelles personnes qui peuvent nous offrir quelques instants de leur temps.

D'ici là, nous souhaitons à toutes et tous nos vœux de bonheur, de joie et de prospérité pour 2017

David BOUCHER,
Président des Parents d'élèves
élu de l'Association de l'école



Caravane du Sport

Cette activité proposée gratuitement aux jeunes de la commune a connu cette année encore un franc succès. En effet, cinquante et un enfants le 19 juillet et vingt neuf le 4 août, ont participé aux différents ateliers

sportifs et découvert des disciplines moins connues, encadrés par de sympathiques éducateurs.

Toute la journée, des collations et boissons leur étaient servies, particulièrement bien appréciées pendant la première séance, jour de grande canicule.

Bravo à nos jeunes qui ont obtenu le troisième prix du challenge athlétique et surtout encore une fois le prix du fair-play et de la convivialité! Rendez vous l'été prochain!



Ecole l'Orée du Bois

Quelques informations de l'école.

Déjà un trimestre de passé pour cette année scolaire !

Cette année a démarré dans la stabilité tant au niveau des effectifs (120 élèves) que parmi l'équipe pédagogique et l'équipe des employées communales.

M Legagneux travaille avec les tout-petits, les petits et une partie des moyens; Mme Leroy, l'autre partie du groupe des moyens et les grands. Ils sont toujours aidés par Martine Négrier et Catherine Guillon. M Barbosa assure l'enseignement des CP et d'une partie des CE1 ; Mme Hadrot le 2^{ème} groupe de CE1 et les CE2 et moi-même, Mme Aulen, cours moyen 1 et 2, assurant aussi la tâche de la direction de l'école.

L'équipe de l'école a à cœur de faire profiter à l'ensemble des élèves un parcours culturel riche au cours de la scolarité primaire. En effet, tous les ans, nous organisons des activités sportives, en plus de la natation, une sensibilisation à différents sports. Un groupe bénéficiera de quelques séances d'initiation à l'équitation. Tous les enfants profitent aussi de rencontres sportives avec d'autres écoles. D'un point de vue culturel, on leur propose au moins un spectacle et une sensibilisation à la musique: percussions par exemple. Sans oublier le voyage scolaire! Ceci est un souhait des enseignants d'apporter un peu

plus aux élèves que ce que préconisent les «programmes scolaires». Mais ceci a un coût important. Nous pouvons le faire grâce à la bonne volonté de nombreux parents qui se mobilisent dans l'association de l'école ou en participant aux manifestations organisées afin de réunir les finances nécessaires à ces activités. Merci beaucoup à tous ceux qui participent à la vie de l'école !

Dans la mesure du possible, des liens s'effectuent aussi avec d'autres associations ou activités de la commune: avec la bibliothèque municipale, par exemple, lorsque des expositions sont proposées, les enfants préparent des documents sur le même thème, viennent les présenter et des échanges très intéressants s'effectuent. Nous sommes aussi partenaires du CLAS: déjà par un échange de matériel lors de l'organisation de nos manifestations ou par la production de documents pour étoffer une exposition par exemple. Nous motivons aussi les enfants et leurs familles à participer aux cérémonies commémoratives des événements historiques.

La cohésion entre équipes, partenaires, (pour nous: surtout parents, enfants et enseignants) est un facteur important de réussite

Catherine Aulen,
directrice de l'école



Semaine du goût 2016

Ateliers « Saveurs d'automne »

La maman de Clara, elle travaille dans un restaurant. Elle nous a montré comment préparer un crumble aux pommes : on mélange du beurre, de la farine et du sucre avec les mains et on malaxe comme de la pâte à modeler. Il faut couper des pommes et les mettre dans un plat à four qu'il faut beurrer pour que ça ne colle pas. Ensuite on renverse la pâte sur les pommes et on met au four.

Avec Martine, on a préparé du jus de raisin. On a mis le raisin dans le presse-purée et on a tourné la manivelle. Ensuite il fallait verser le jus dans l'entonnoir pour remplir la bouteille sans en renverser.

On a cassé des noix et on les a goûtées. On a joué au loto de l'automne.



On est en train de faire un gâteau avec la maman de Clara.



Le crumble, ça croustille !

Ecole l'Orée du Bois



Lundi 03 octobre 2016
SPECTACLE DU R.A.M :
« Les 4 saisons »

Ce matin, on est allé voir un spectacle à la salle des fêtes...

Il y avait une sorcière, une poule, un bonhomme de neige, un épouvantail, un monsieur et Marie la femme du monsieur.

C'était l'automne : le monsieur ramassait des légumes dans son jardin : des carottes, des pommes de terre, des poireaux des oignons et une citrouille. La sorcière voulait prendre la citrouille mais le monsieur n'était pas d'accord.

La sorcière a volé la citrouille pour préparer la soupe de son livre de recettes. Elle a fait un tour de magie et elle a transformé la femme en poule.

C'est l'hiver ; un bonhomme de neige est arrivé ! Il n'y a plus rien à manger pour la poule.



C'est le printemps, le monsieur plante des graines dans son jardin mais la poule veut les manger. Alors il envoie Maël surveiller la poule qui veut sortir du nid pour manger les graines : quand il tape dans ses mains, elle revient !

L'été un épouvantail est installé.

« Ça m'a beaucoup plu. »
« Je n'ai pas eu peur »
« On a applaudi ! »



Visite à la bibliothèque

Une exposition sur la Nièvre a été proposée en octobre à la bibliothèque. Mme Sterle a invité une classe. Cela correspondait parfaitement au programme de géographie des CM1: les élèves ont effectué des recherches sur des villes, ils ont présenté chacun leur travail et ont pu découvrir des objets signifiants pour certains lieux de la Nièvre.

Ce fut un bon moment d'échanges!



La randonnée

Nous sommes allés dans les bois à Sauvigny, avec les écoles d'Imphy et la Fermeté.

Nous avons ramassé des châtaignes, des glands, des bâtons, de la mousse, de la fougère. Nous avons vu de gros champignons.

Avec toute cette récolte, nous avons fait comme des dessins.

Les plus jeunes ont joué à chat perché.

Nous nous sommes bien amusés et nous avons pique-niqué à la salle des fêtes.

Et nous recommencerons au printemps !



Ecole l'Orée du Bois

Temps périscolaire

Un service de garderie fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 12h à 12h30, et la cantine les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour permettre de gérer au mieux le service de restauration scolaire, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants à la cantine les vendredis avant 10 heures pour la semaine S+2 (sans oublier l'inscription à la garderie).

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) se déroulent chaque jour après la classe de 15h45 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et, de 15h30 à 16h30 le vendredi. Une inscription par trimestre est nécessaire pour gérer les groupes. Ces activités sont facultatives. Aucune participation financière n'est demandée aux parents ; la commune prenant en charge le coût total de ces animations.

Pour les classes maternelles, les enfants sont répartis en deux groupes. Mmes Martine Négrier et Catherine Guillon, aidées par Mme Jennifer Ginouvez, proposent activités manuelles, jeux, lecture à nos bambins. Les classes des primaires sont scindées en quatre groupes. Chaque jour de la semaine, les enfants font une activité différente. Pour cela, la municipalité emploie des intervenants qualifiés de l'ADESS 58, aidés par Mme Colette Knorreck (titulaire du BAFA).



Chaque groupe s'initie aux arts plastiques (animatrice Nathalie Thery), au sport ou Zumba (animatrice Émilie Garcia), au cirque (animateur Jérôme Theveniau), à la musique (animateur Eric Berger sauf le jeudi). Actuellement et jusqu'en février, l'activité musique est remplacée par initiation à l'espagnol le jeudi (animatrice Jacqueline Salazar). Il est de plus en plus difficile de trouver des animateurs confirmés pour une heure chaque soir.



À l'occasion de la fête de l'étang, les enfants fréquentant les activités périscolaires ont présenté à leurs parents le travail effectué tout au long de l'année. Bravo à tous les enfants.

Bibliothèque

Depuis le début de l'année, nos lecteurs ont apprécié plusieurs expositions toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Au printemps, Julie de «l'Atelier de Julie» à Châtillon-En-Bazois est venue faire une démonstration de poterie aux élèves de l'école.

La bibliothèque et les enfants de l'école ont accueilli l'association «LIRE SOUS LES HALLES» à l'occasion du 18^{ème} anniversaire du PRINTEMPS DES POETES ayant pour thème «Le Grand Vingtième».

Durant l'exposition sur «les parfums», nous avons reçu la visite des résidents de la maison de retraite de SAINT-SAULGE. Ils sont tous repartis enchantés avec dans la main un échantillon de parfum.

En septembre, les élèves de CM1 accompagnés de leur institutrice, sont venus découvrir une exposition sur les activités anciennes mais aussi actuelles dans les différentes villes de la Nièvre; Pour l'occasion chacun a choisi une ville nivernaise et a préparé un petit exposé.

En décembre, quelques jours avant Noël, Jean a accompagné avec sa guitare nos petits écoliers qui ont interprété des chants de Noël préparés en classe.

Rappelons que le bibliobus passe deux fois dans l'année afin de renouveler notre stock.

Encore un grand merci à nos généreux donateurs qui alimentent notre fonds propre en romans et romans policiers.

Des livres peuvent être demandés la Bibliothèque de la Nièvre qui chaque mois, dessert notre commune grâce à une navette.

Pour toute demande particulière en dehors des heures d'ouverture (les vendredis de 14h à 16h hors vacances scolaires), vous pouvez vous adresser :

- soit à la Mairie
- soit par écrit, à déposer dans la boîte aux lettres au 10 rue de la Cure.



FLEURISSEMENT



Le vendredi 18 Novembre, a eu lieu la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours des Maisons Fleuries.

Pour l'occasion, les candidats ont été accueillis par Mr Le Maire, Alain LECOUR, et les membres de la commission fleurissement.

Mr Le Maire a souligné que malgré un mois de juillet pluvieux, les personnes présentes ont fait des efforts pour donner à notre village un aspect accueillant et coloré. Les employés municipaux ont été chaleureusement remerciés pour leur dévouement à maintenir notre commune propre et fleurie tout au long de l'année. Ensuite, les commerçants, INTERMARCHÉ, Le Moulin De L'Étang, Les Etablissements HUGUET à Saint Honoré, Les Jardins de Marigny ont été remerciés pour leur générosité qui nous permet de vous récompenser.

Chacun des treize participants est reparti avec une magnifique corbeille de fleurs après avoir apprécié le vin d'honneur offert par la Municipalité.

CATEGORIE MAISONS AVEC JARDIN

- Mr DOUET Gérard
- Mme STERLE Nicole
- Mme PIERRE Anne-Marie
- Mme KNORRECK Colette
- Mr VELTEN Gérard/ Mme PICARD Anne
- Mme MARTIN Murielle
- Mme BASSIN/MOREL Marie-Françoise

CATEGORIE BALCONS

- Mr KAUF Gilles
- Mme MALTAVERNE Marie-Claude
- Mme GEOFFROY Marie-Françoise
- Mme GODON Elisabeth
- Mme JANNEAU Chantal

CATEGORIE FENETRES OU MURS FLEURIS

- Mme FRADIER Laurence

REPAS DES AINES

Le 26 Novembre dernier, cent seize convives ont été invités au traditionnel repas de fin d'année organisé par la Municipalité et les membres du C.C.A.S..

Cette année encore, le repas était servi par l'équipe de François MARTIN du «Moulin De L'Étang» à nos aînés ayant 68 ans et plus.

L'animation musicale assurée par Franck LEDEY a fait l'unanimité. Il a tout d'abord commencé par quelques tours de magie accompagné de son épouse et de sa fille, puis ensuite il a fait danser nos seniors tout l'après-midi.

Les petites mains de nos écoliers avaient confectionné de jolis centres de tables en forme de chapeau ainsi que des petits sapins où était accroché le menu. Les chapeaux ont été revendus au profit de l'association de l'école.

Les personnes de 70 ans et plus qui n'ont pas participé au repas ont reçu (si elles le souhaitaient) un colis de petites douceurs.

A l'occasion de cette nouvelle année, les membres du C.C.A.S vous souhaitent à tous une excellente santé et vous disent à l'année prochaine pour une nouvelle rencontre.





Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier



Je trie, je recycle, je composte, je réduis mes déchets !

ZOOM sur la collecte sélective



Depuis maintenant 15 ans, le SYCTOM demande à tous ses usagers, de trier les emballages ménagers, afin de leur redonner une seconde vie.

Aujourd'hui, chaque habitant recycle, en moyenne :

➔ **36,6 kg d'emballages – papiers par an (données 2016).**



Merci à tous, pour vos efforts quotidiens.

Mais restons vigilants, car nos performances sont encore inférieures à celles de nos voisins (moyenne nivernaise = 41,1 kg par habitant en 2015).

Or, trier ses emballages permet de redonner une seconde vie à nos déchets, qui deviennent alors une ressource.

.info

Grâce à nos déchets triés, les recycleurs fabriquent de nouveaux objets :

Source : www.brigade-environnement.com



1

A LA MAISON

Vous triez vos emballages et papiers à votre domicile :

bouteilles et flacons en plastique, cartons et briques alimentaires, emballages métalliques, papier, journaux, prospectus, magazines.



2

LE TRI

Vous déposez vos emballages dans les sacs jaunes qui vous sont remis gratuitement par les communes.

Un doute, reportez-vous au guide de tri ou contactez-nous.

➔ 558 tonnes de sacs jaunes collectées en 2016



Le circuit de nos sacs jaunes



5

USINES DE RECYCLAGE

Les matériaux, conditionnés en balles, sont expédiés vers les différentes usines de recyclage. Les matériaux y sont broyés et mélangés pour redonner de nouveaux objets.



4

CENTRE DE TRI

Les sacs jaunes sont dirigés vers le centre de tri de Fourchambault. Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles. Les balles sont, enfin, envoyées vers les usines de recyclage.

➔ taux de refus 2016 = 4 %



3

LA COLLECTE

La collecte est assurée par les agents du SYCTOM en simultané avec la collecte des sacs roses, grâce à des bennes bi-compartmentées.

➔ 9 agents de collecte
➔ 6 bennes bi-compartmentées



Collecte des encombrants à domicile

Depuis 2016, le SYCTOM propose la collecte des encombrants à domicile.

Le SYCTOM est satisfait de cette première année de collecte. Nous vous rappelons que ce service payant est ouvert à tous. Il vient en complément de l'accès gratuit en déchetterie.

Cette collecte se fait, uniquement, sur inscription, auprès du SYCTOM (quantité limitée à 3 m³ par enlèvement)

Le SYCTOM valide la liste et le volume des encombrants à enlever et vous propose un rendez-vous.

Bilan de l'année 2016 :

- 38 inscriptions
- 84 m³ collectés



Rappel des tarifs :

Le 1^{er} m³ = 13 €

Le 2^{ème} et 3^{ème} m³ = 10 €/m³



Donnons une seconde vie à nos palettes

Depuis plusieurs années, nous avons appris à trier nos déchets, à utiliser les déchetteries pour les encombrants, les produits dangereux . . .

Cependant le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas.

Donner une seconde vie à un objet, quand on en a plus l'utilité, est facile.

Désormais, les agents de déchetteries transforment vos palettes en objets divers.

Habituellement confinée à sa fonction initiale de stockage et de transport, la palette en bois est devenue très populaire parmi les bricoleurs.

Nos gardiens ont ainsi réalisé : des bancs, composteurs, bacs à fleurs, hôtels à insectes, étagères, . . .

Certains objets sont exposés sur les déchetteries ou au SYCTOM.

Voici leurs premières réalisations

...



Des branchages . . . au paillage

Le SYCTOM assure le broyage des gros branchages, déposés sur les déchetteries.

Le broyat obtenu est remis gratuitement aux particuliers, qui peuvent l'utiliser en paillage, dans leur jardin (dans la limite de la production de broyat sur les deux sites).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos gardiens de déchetterie.

Un paillage présente de nombreux avantages :

- ☞ il limite la pousse des mauvaises herbes et l'utilisation des produits chimiques.
- ☞ il protège les plantations et arbustes des rigueurs climatiques (gel et sécheresse).
- ☞ il enrichit le sol lors de sa décomposition.



Chaque mois d'Avril, le SYCTOM redistribue gratuitement du compost issu de la collecte des biodéchets et des déchets verts, collectés sur notre territoire (quantité limitée à 200 litres par foyer et par an).

Attention, le compost est distribué en vrac, il est donc impératif de prévoir des contenants et des pelles pour le chargement.

Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage



Le SYCTOM, conjointement avec le SIEEEN et l'ensemble de ses collectivités adhérentes, est lauréat du programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage .



Le SYCTOM met, désormais, en œuvre une nouvelle politique déchets qui intègre l'économie circulaire, via la mobilisation de l'ensemble des acteurs (associations, entreprises, citoyens, administrations et commerces)

Les objectifs de cette nouvelle politique sont les suivants :

- Réduire toutes les sources de gaspillage
- Donner une seconde vie aux produits
- Recycler tout ce qui peut être recyclable

Diverses actions sont et seront initiées sur le territoire du SYCTOM (mutualisation des déchets des entreprises, donner une seconde vie à nos palettes, . . .).



Nous vous présentons le logo et le slogan créés pour le projet Zéro déchet, Zéro gaspillage (conçu par le SIEEEN)

Votre commune est éco-engagée :

Depuis 2016, le SYCTOM assure la collecte des papiers administratifs, au sein de l'ensemble des collectivités, implantées sur le territoire (mairie, écoles, communautés de communes, syndicats).

Cette collecte spécifique concerne tous les papiers générés par les administrations : papiers ordinaires, papiers confidentiels et également les archives.

Bilan des collectes 2016 : 1,3 tonnes de papier



Horaires d'ouverture des déchetteries :

	HIVER : d'Octobre à Avril			
	Chantenay-St-Imbert		Magny-Cours	
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
Mardi	FERMÉ		8h30 à 12h	14h à 17h
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉ			
Vendredi	FERMÉ	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
	ÉTÉ : de Mai à Septembre			
	Chantenay-St-Imbert		Magny-Cours	
Lundi	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	FERMÉ		8h à 12h	14h à 17h
Mercredi	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉ			
Vendredi	FERMÉ	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Samedi	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge - 58240 Langeron - Tel : 03.86.37.26.99 Fax : 03.86.37.24.88

sycptomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr - www.sycptomsaintpierre.fr

Etang des Roses

Les pêcheurs et les promeneurs sont encore venus nombreux cette saison animer les berges du plan d'eau communal et les manifestations désormais traditionnelles ont attiré les Sauvignois.

En effet, la fête de l'étang a été cette année organisée en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole : les enfants nous ont présenté un spectacle de qualité qui alliait Cirque, Théâtre, Zumba ... et se sont vus remettre un livre à chacun d'eux. Le repas, servi par les parents d'élèves, s'est déroulé à la salle des fêtes (à cause du mauvais temps) et la soirée a été musicalement animée

par l'orchestre de Thierry Moreau.

Le matin de cette même journée, le concours de pêche des petits a été un vrai succès et tous ont été récompensés grâce à de généreux donateurs ; nous les remercions chaleureusement.

Le départ de La Sauvignoise, en nocturne autour de l'étang, attire de plus en plus de monde et illumine les eaux d'un magnifique feu d'artifice.

A noter, pour les plus courageux que les agrès installés sur la berge et le parcours de santé dans l'allée du bois sont désormais fonctionnels !



Les conseillers et bénévoles de la commission pêche ont réempoisonné les eaux de 400kg de gardons et de 110kg de tanches. Les conditions d'accès à la pêche sont inchangées : trois euros pour les Sauvignois et cinq euros pour les extérieurs. Ouverture le 1^{er} Avril... et ce n'est pas un poisson!!

Jumelage Allemagne

Voyage en Alsace

Nous sommes partis de bon matin pour les uns et l'après midi pour les autres pour arriver tous le vendredi 21 octobre à Lucelle au centre de rencontres européennes.

Cette rencontre à mi-chemin nous a permis de tous nous retrouver, français et allemands. Vendredi soir, nous avons fait une dégustation de vins offerts par nos amis allemands dans un cadre magnifique.

Samedi 22, après le petit déjeuner, nous avons pris la direction de Mulhouse où nous attendaient nos guides pour une visite de Mulhouse historique. Ensuite, nous avons pris la route du parc zoologique et botanique où la visite sous le soleil fut très agréable, cette journée était notre cadeau pour nos amis allemands. Tous étaient très heureux. Dimanche 23, après le petit déjeuner, nous avons fait une marche à Lucelle autour d'un lac, certains ont fait une petite randonnée.



Nous nous sommes tous retrouvés à midi pour le repas.

Suite à ce repas, après notre traditionnelle photo, chacun a repris la route du retour.

La prochaine rencontre sera au mois de juin 2017 à Sauvigny-les-bois.

La présidente, le bureau et tous les adhérents du Comité de Jumelage présentent à tous les sauvignois et sauvignaises leurs meilleurs vœux pour 2017.



Amicale des Anciens Combattants

L'année 2016 fut l'occasion, à chaque commémoration, de se retrouver nombreux devant le Monument aux Morts. Les enfants de l'école ont, comme chaque année, lu le manifeste du Secrétaire d'Etat, déposé la gerbe avec les autorités et chanté la Marseillaise.



Nous remercions les enseignants pour leur travail de mémoire auprès des enfants.

Le 11 Novembre, à la salle de la mairie, M Guy GIRARD a reçu la médaille du porte-drapeau.

L'Amicale remercie la Municipalité pour son implication à toutes les manifestations du Souvenir et ses réceptions toujours amicales.

Les Anciens Combattants adressent à tous, leurs meilleurs vœux pour 2017.

**Le Président,
Jean THIBAUT**



USSB FOOTBALL

Nous approchons de la trêve hivernale. Le bilan après huit journées est le suivant : l'équipe A est sixième avec un match en retard, elle comptabilise quatre victoires, trois nuls et une défaite.

L'équipe B qui a également un match de retard, est dixième avec une victoire, un nul et six défaites. Cette équipe a été fortement handicapée par les nombreuses blessures de joueurs des deux équipes et n'a pu aligner régulièrement la même équipe.

Les jeunes dont deux équipes sont engagées sur les plateaux de la région en U9 et U11 se font plaisir dans une ambiance sympathique. Les entraînements vont s'arrêter le temps des fêtes et reprendront mi-janvier. Il n'est pas trop tard pour inscrire des enfants pour cette reprise, les entraînements ont lieu tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) de 14 à 16h au stade de Sauvigny.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Amicale Pétanque Sauvignoise

Avec les derniers rayons de soleil, les pétanqueurs en profitent.

La saison s'est déroulée avec de très belles parties autour du cochonnet ; l'appui des joueurs de l'USSB est réconfortant, par contre l'organisation d'un concours a du être annulé suite au mauvais temps. La situation financière est équilibrée. Merci à la municipalité pour son aide. Les entraînements se déroulent au stade le mercredi et le samedi à partir de 14 heures. Avis aux amateurs qui seront les bienvenus !

L'Amicale Pétanque Sauvignoise vous souhaite une bonne et heureuse année.



**Le Président,
Henri VERGNAUD**

Club des Myosotis



Club des Myosotis Contact : 03 86 83 10 12 Blog : gem-sauvignylesbois.blog4ever.com

Au Myosotis .. Qu'a-t-on fait en 2016?

On marche		1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi : petite <u>marche</u> (10h départ salle des fêtes); 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi : <u>rando</u> 14h départ église.
On chante		2 lundis par mois sous la direction d'un chef de chœur (10h salle des fêtes).
On dicte		1 ^{er} lundi 14h30 : dictée bureau salle des fêtes.
On joue		3 ^{ème} mardi 14h30 salle des fêtes.
On fête		3 ^{ème} mardi 14h30 salle des fêtes : <u>anniversaires</u> et cadeau aux adhérents nés dans le mois.
On danse		toujours à tous les repas : <u>printemps</u> , <u>automne</u> , <u>AG</u> , <u>galette des rois</u> et <u>tarte aux pruneaux</u> .
On voyage		en septembre, une sortie en car d'une journée.
On participe		aux activités organisées par la fédération départementale
On pêche et on déguste		la friture le 3 ^{ème} mardi de juillet.
On blogue !		Sur Internet, le blog des Myosotis gem-sauvignylesbois.blog4ever.com
On s'ouvre à l'extérieur		trois manifestations par an (deux concours de belote et un repas d'automne).



Association Mei Hua Zhuang en Bourgogne

Association **梅 Mei**
花 Hua en BOURGOGNE
桩 Zhuang



Le Mei Hua Zhuang (prononcer « mai roi djouang ») (MHZ), est un art martial ancien, « 5000 ans », interne et originaire des campagnes de la Chine du Nord.

Sans esprit de compétition il se pratique seul ou à plusieurs. Les passages dynamiques et les postures statiques des 5 éléments de la médecine chinoise font circuler les énergies dans le corps ! Une pratique régulière apporte une amélioration de l'équilibre, de la coordination, de la concentration et un certain recul par rapport aux méfaits de la vie.

La pratique du MHZ a lieu tous les mardis de 18h30 à 20h00 à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois. Elle est suivie de 20h00 à 20h30 d'ateliers : massages, respiration, enracinement, méditation, mouvements de Qi Cong et initiation au Jin Shin Jyutsu (utilisation des doigts pour se soigner).

Manifestations 2016 :

- Portes ouvertes et stages les 12 et 13 mars 2016.
- Initiation et pratique du MHZ.
- Initiation et perfectionnement de l'épée et du bâton.
- Démonstration d'autres arts martiaux internes avec des intervenants qualifiés « Tai Chi Chuan, Qi Cong, Do In ».
- Initiation à des mouvements de self défense.
- Pratique de massage du visage et de réflexologie.



L'Assemblée Générale pour 2015-2016 a eu lieu le 25 novembre 2016 à 18h30 au restaurant « La Forgette ».

Pour 2017 : des portes ouvertes et stages sont prévus les 18 et 19 mars 2017 à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois.

Contacts : Monique RICHARD
03 86 37 16 03 ou 06 75 87 87 78

E.Mail : mhz58@orange.fr
Site : <http://www.meihuazhuang.org>

Pour que vive l'église de Sauvigny

Soirées casse-noix des 1^{er} et 8 Février :



Nous avons poursuivi notre activité : récolte et cassage de noix. Cette année, les noix étant pré-cassées, le rendement pour les transformer en cerneaux, a été plus

rapide. Mais l'écaillage et le tri nous ont occupés quand même pendant deux soirées. Les coups de marteaux ont été suivis de coups de fourchettes pour déguster le repas clôturant les séances. Nous avons produit 22 kilos de cerneaux transformés en 13 litres d'huile vendus aux Pucés et lors de nos réunions de l'année.

Assemblée générale du jeudi 10 mars :

Puis ce fut notre Assemblée Générale avec toujours ses moments de discussion et d'échanges d'idées et ... culinaires puisqu'un repas clôt toujours notre réunion.

Pucés du Jeudi de l'Ascension du jeudi 5 mai :



Notre participation aux pucés, nous a, encore une fois, tous réunis pour rencontrer les Sauvignois et échanger objets, livres, ustensiles, broderies que nous avons reçus de nos sympathisants et fidèles à l'association. Pas de pluie cette année. Les parasols ont remplacé les parapluies.

Dimanche 22 mai Concert de 3 amies qui aiment la musique :

Un violon (Annick Delcros), un clavecin (Marie Wénisch), une flûte à bec (Suzanne Pierrat) nous ont transporté dans la musique baroque allemande et française des 16 et 18^{ème} siècle. Toccata, sonates, gavotte ont rempli l'église dont les qualités acoustiques sont toujours remarquables pour un public averti qui a beaucoup apprécié.



Escapade en Morvan le Jeudi 9 juin :

C'est la première fois que nous organisons un petit voyage et ... ce fut un succès : visite du triptyque et du four à chaux de Ternant, du Musée du Charollais à Moulin Engilbert, de la Chapelle d'Albon : ferme modèle qui «produit» un Charollais haut de gamme et repas «pantagruélique» au Bécassier de Vandenesse. Nous renouvellerons l'expérience en 2017 avec une «ballade» à Sauvigny.



Après-midi cinéma « La famille Béliet » du jeudi 13 octobre :



Chez les Bélier, tout le monde est sourd, sauf Paula, interprète indispensable pour exploiter la ferme familiale. Mais, quand elle chante ses parents saisissent parfaitement, dans sa musique vibrations, nuances et frissons. Situations cocasses, farfelues, émouvantes et parfois scabreuses garanties. Ce film est aussi un éloge au langage des signes que les spectateurs ont découvert avec la gestuelle et les mimiques désopilantes des acteurs. Une autre séance cinéma sera programmée aussi en 2017.

Histoires et chants en pays nivernais du jeudi 17 novembre :



45 personnes sont venues à cette veillée. Pas de conteur professionnel cette fois-ci, ce sont les participants qui ont animé la soirée : Lyliane nous a conté la légende de la «fontaine sonnante» ; on a entendu la cloche tinter au fond de la source!... Emile, Jeanine et l'orchestre des Myosotis ont chanté les airs connus de leur jeunesse : La Java bleue, Le temps des cerises etc... Guy, le magicien nous a fait des tours de passe-passe et Jean-Luc, «jeune» musicien, nous a joué ses premiers morceaux d'accordéon diatonique. Lucienne nous a lu ses poèmes et Bernard ses «berdineries d'un arcandier». Salade, omelette, fromage et desserts ont complété le menu, concocté, consommé et apprécié par tous les participants. A renouveler l'année prochaine ?

Concert de Noël des Nomades du dimanche 11 décembre à l'église de Sauvigny :



Issu d'une chorale « à Chœur Joie », Les nomades ont actuellement, comme chef de chœur, Catherine Julien médaille d'or de chant de l'école de musique de Nevers. Une cinquantaine de choristes interprètent des œuvres très variées : chants sacrés, profanes, Moyen-âge, variétés, opéras, opérettes, comédies musicales. L'acoustique de notre église a encore vibré de tous ses chants.

Tous les adhérents de l'association et le conseil d'administration, se joignent à moi pour vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année, en souhaitant qu'elle soit remplie d'espérance, bonheur, joies et santé.

Colette Javelle

Centre d'Animation Socioculturel Roger Gribet



Le Centre d'Animation Socioculturel Roger Gribet

Est une association au service de tous les habitants d'Imphy et des Communes avoisinantes: **bébés, enfants, adolescents, familles, adultes, seniors.**

Il est principalement financé par les **Municipalités :**

- Imphy	114 000 €
- Saint-Ouen-Sur-Loire,	16 650 €
- Sauvigny Les Bois,	29 494 €
- Saint Eloi,	4 100 €
- La CAF de la Nièvre	197 900 €
- Le Conseil Général	20 800 €
- CCAS d'Imphy	9 500 €

Le Multi-accueil

Mardi et jeudi de 8h30 à 17h00
Mercredi de 8h00 à 18h00

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Lundi et vendredi de 9h00 à 11h00

Accueil de Loisirs 3-6 ans

Vacances scolaires
de 8h00 à 18h00

Accueil de Loisirs 6-11 ans

Vacances scolaires
de 8h00 à 18h00
Un séjour est prévu pour l'été

Atelier jardin familles

Un mercredi par mois
de 14h00 à 17h00

Atelier jeux de société en famille

Un samedi par mois
de 14h00 à 17h00

Atelier créatif familles

Un mercredi par mois
de 14h00 à 17h00

La sophrologie

Sur rendez-vous
uniquement

Initiation à l'informatique

Lundi de 10h30 à 12h00
et de 15h30 à 17h00
Mardi de 10h30 à 12h00
Hors vacances scolaires

Atelier artistique

Un samedi par mois
de 14h00 à 17h00
Création d'un spec-

Atelier cuisine en famille

Un mercredi par mois
de 14h00 à 17h00

Cyber-emploi

Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 10h00 à 12h00
Hors vacances scolaires

Album photos personnalisé

Lundi de 14h00 à 16h00
ou de 17h30 à 19h30
*Journée portes ouvertes
en septembre 2015*

La couture créative

Mercredi de
15h00 à 17h00
*Journée portes ouvertes
en septembre 2015*

Atelier jeux

Mardi de 14h00 à 17h00

Atelier activ'santé

Jeudi de 10h45 à 11h45

Atelier mémoire

Mardi de 09h30 à 11h00

Ecrivain public

Mercredi de 16h00 à 17h00

Le Centre Social est à votre service le:

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Vendredi de 9h00 à 11h30



Pour tout renseignement, l'accueil du Centre d'animation socioculturel reste à votre service.

1 rue Paul Vaillant Couturier 58160 IMPHY

Téléphone : 03 86 90 78 00 Télécopie : 03 86 90 78 01

Mail : centre.social.imphy@orange.fr

Le CLAS

Composition du bureau :

- Présidente : Isabelle CUNIERE
- Vice présidente : Nicole STERLE
- Vice présidente : Ghyslaine PRUDHOMME
- Secrétaire : Didier SOTTY
- Secrétaire adjointe : Françoise DEPESEVILLE
- Trésorier : Roland DEPESEVILLE
- Trésorier adjoint : Jean MARTINET

Bilan des activités et manifestations proposées :

- En février, la soirée bowling remporte toujours beaucoup de succès avec plus de 60 participants de toutes générations, répartis en 8 équipes pour disputer deux parties de bowling dans la bonne humeur et la convivialité au-delà de la compétition en individuel ou par équipe proposée, avec quelques récompenses pour les meilleurs mais aussi les moins forts! La soirée s'est ensuite poursuivie par un dîner au restaurant du Casino de Pougues-les-Eaux, qui a enchanté les papilles des convives. Et pour terminer la soirée, certains ont tenté leur chance avec les machines à sous du Casino.
- Fin février, nous avons organisé pour la seconde fois une soirée jeux de société en famille à la salle Alain Gautier à Forges où une vingtaine de personnes a partagé jeux de cartes, de mémoire, de stratégies, et autres pour une petite parenthèse de détente et de rire, sans écran.
- En mars et en octobre, les deux concours de belote organisés par Francis VILLETTE sont maintenant bien connus et appréciés par les amateurs du jeu pour les très beaux lots à gagner, mais aussi pour sa buvette bien garnie de pâtisseries maison.
- En avril, la section Esprit Sauvignoise du CLAS a proposé pour la deuxième fois un vétathlon à la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage à Forges avec près de 180 participants, petits et grands, en course à pied, en VTT et en marche nordique, par équipe de deux ou en individuel. Un très beau succès encore cette année pour cette organisation qui sera reconduite en avril 2017.
- En mai le week-end rando marche et VTT en famille s'est déroulé à St Léger-sous-Beuvray dans le Morvan où les participants ont pu affronter, à pieds ou en VTT, les pentes du Mont Beuvray notamment. Malheureusement la météo très pluvieuse du dimanche a obligé les organisateurs à écourter le programme en annulant les randos de l'après-midi. Le samedi, une quinzaine de vététistes courageux a empreinté plus de 70km de la Grande Traversée du Morvan, de Cussy en Morvan à l'hébergement au Domaine du Croux, gîtes pittoresques

et authentiques situés au cœur des paysages magnifiques du Morvan.

- Fin juin, ont eu lieu les jeux de plein air pour tous à Forges avec à regret, une participation qui reste très moyenne des familles sauvignaises. Et, cette année la météo plus clémente a permis aux adhérents du CLAS de partager en soirée le repas champêtre en plein air devant la salle Alain Gautier.



- Fin août, la 24^{ème} Sauvignoise a connu cette année quelques difficultés d'organisation, avec l'annulation de la Sauvimôme et des randos du samedi après-midi. En effet, un arrêté préfectoral nous interdisait d'organiser toutes manifestations sportives avant 18h le samedi, du fait de conditions météorologiques caniculaires. Heureusement la mythique First Night et les randonnées du dimanche ont pu être maintenues. Nous remercions chaleureusement les 150 bénévoles pour leur dévouement et leur efficacité, nos sponsors et la C.C.L.A pour leur soutien financier indispensable et la Municipalité de Sauvigny-Les-Bois pour leur aide logistique précieuse.





- Fin octobre le week-end rando pédestre a été organisé autour du lac de Madine en Lorraine où une quinzaine de randonneurs a pu découvrir une autre belle région.
- Le 2 décembre le C.L.A.S a organisé une soirée festive au profit du Téléthon 2016. Au programme randonnées pédestres et VTT nocturnes autour de la salle des fêtes, puis partage d'un repas convivial, suivi d'un concert animé par le groupe «Evan'Jo et l'Étroit Jean» qui a repris des chansons françaises à texte et également interprété une dizaine de leurs propres compositions. Tous les bénéfices de cette soirée ont été reversés au Téléthon.



- Le 4 décembre, comme les autres années a eu lieu une randonnée pédestre de 9 km l'après-midi et un dîner bien apprécié au Moulin de l'Étang.

Les activités hebdomadaires de septembre à juin :

- La gymnastique : le lundi de 18h à 19h à la salle Alain Gautier à Forges avec un intervenant UFOLEP.



- LeYoga : le jeudi soir de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de Sauvigny-Les-Bois, animé par Nadine NOWICKA.
- Le club informatique : le lundi et jeudi soir de 18h à 20h à l'école de Sauvigny.
- La danse Country : cours animés par Anne-Marie PIETRZYK le mercredi soir de 17h45 à 19h pour les débutants et de 19h à 20h30 pour les confirmés, à la petite salle des fêtes de Sauvigny.
- La section VTT Esprit Sauvignoise : organisée par Marcelin CUNIERE, avec près de 80 adhérents de 9 à 77 ans, en loisir ou en compétition. Des entraînements sont proposés le mardi soir et le mercredi après-midi en VTT, et le jeudi soir en course à pieds, ainsi que des sorties routes ou VTT le week-end . Adresse du site internet de la section : <http://club.quomodo/esprit-sauvignoise>.
- La section randonnée pédestre : animée par Francis VILETTE qui propose des randonnées variées le mercredi après-midi dans une ambiance très conviviale. RDV à 13h30 à la salle Alain GAUTIER à Forges.



Les dates à retenir pour 2017 :

- Les rifles d'Esprit Sauvignoise les 7 et 8 janvier 2017 à la salle des fêtes de Sauvigny.
- L'assemblée générale du C.L.A.S le vendredi 27 janvier à la salle des fêtes.
- Un bal Country le 25 mars à 19h30 à la salle des fêtes de Sauvigny.
- 3^{ème} Vétathlon des sangliers un samedi d'avril à la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage à Forges.
- La 25^{ème} Sauvignoise les 26 et 27 août 2017. Si vous souhaitez nous rejoindre comme bénévole pour cette organisation, merci de me contacter, vous serez les bienvenus.

Notre site internet : claslb.e-monsite.com

où vous trouverez toutes les informations sur notre association, nos activités et manifestations.

Les membres du CA du C.L.A.S se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2017.

Isabelle CUNIERE,
Présidente du C.L.A.S

SLB INFORMATIQUE

Les Seniors et Internet

Au vu des nombreux sondages, il ressort que les seniors surfent de plus en plus sur Internet ; le Senior et Internet c'est un mariage qui se voit de plus en plus.

Les outils de l'informatique, apparaissent de nos jours dans les maisons de retraite ou dans les foyers pour personnes âgées.

Avec le vieillissement de la population qui s'accroît, le nombre d'internautes « seniors » va forcément progresser.

Il est vrai que c'est une fenêtre sur le monde actif, et les seniors qui ont du temps libre cherchent à s'instruire à ce nouveau matériel qu'est l'ordinateur. A savoir que ces personnes mettent bien sûr plus de temps à s'adapter, c'est tout à fait compréhensible car c'est un monde nouveau pour eux et pas toujours facile : nombreux onglets, plusieurs navigations, etc...

Les écrans, les souris et les claviers ne sont pas toujours adaptés aux personnes âgées. Il faudrait qu'il existe des écrans particuliers et des claviers à gros caractères pour faciliter l'usage des mains et de la vue.

Leur première motivation est la communication entre amis, famille, petits enfants. Cet échange est loin d'être superficiel mais au contraire apporte un véritable bien-être pour elles. Avec l'âge, les relations sociales se réduisent, les personnes se renferment sur elles. Or avec l'Internet, les échanges se font à distance, avec tout le monde ce qui



n'est pas négatif ! C'est un excellent moyen pour rompre l'isolement et permettre de rester en contact permanent avec les familles ou les proches.

A « SLB informatique », chacun peut, selon sa façon et ses envies, aller sur le web chercher des infos, rédiger un courrier, faire un montage de photos ou autres vidéo et parmi l'ensemble des logiciels, se détendre aussi en jouant... etc. Et tout cela pour une cotisation annuelle des plus faibles.

Nous sommes actuellement vingt et un participants ; au 1^{er} janvier 2017 ce sera le début de la 8^{ème} année. Certains anciens présents à la création du club sont toujours là, et les nouveaux adhérents qui arrivent s'intègrent très bien avec les anciens. Les lundis et jeudis de 18h à 20h dans le local au-dessus de l'école de l'Orée du Bois, nous continuons la découverte de nouveaux programmes : photos, montages vidéo et beaucoup d'autres réalisations.

« SLB informatique », remercie Monsieur le Maire de Sauvigny-les-Bois, ainsi que le CLAS et sa Présidente pour le soutien logistique et financier qu'ils nous apportent. slbinformatique@yohoo.fr

Environnement

Quelques petits rappels pour vivre harmonieusement.....

- Le brûlage des déchets, y compris les déchets verts est interdit (articles L.2212.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales). Ayez le réflexe déchetterie ou compostage.
- Le bruit est interdit mais pour les travaux de bricolage ou de jardinage, une tolérance existe pour les horaires suivants :
 - jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
 - samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30,
 - dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Les aboiements des chiens, répétés ou continus, même en journée, sont considérés comme un trouble du voisinage.
- Il est nécessaire de veiller à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de voie publique ou privée. Cela peut être aussi source de danger en masquant la visibilité, en cachant des panneaux de signalisation ou en gênant la circulation. Pour le ramassage des branchages, vous pouvez demander la mise à disposition d'une remorque au tarif de 30€. S'adresser à la Mairie plusieurs jours à l'avance au 03 86 37 10 23 (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Vous avez accès à la déchetterie d'Imphy avec votre carte Pass'déchetterie (12 passages par an). Attention : chaque passage à la déchetterie d'Imphy est facturé 9 euros à la commune.

COÛT pour 2015 = 23 205€
COÛT estimé pour 2016 = environ 15 000€.
La baisse est le résultat de la limitation des passages.

Dans la mesure du possible, il faut privilégier la déchetterie de Magny-Cours ; les passages ne sont pas limités.

**** Si vous employez un professionnel ou un auto-entrepreneur pour vos travaux, ne donnez pas votre carte ; ce service est compris dans sa facture.**

- Aucun dépôt n'est autorisé sur la voie publique, quelque soit sa nature.
- Nul ne doit laisser les déjections de son animal nuire à la propreté de la voie publique.
- En-dehors des jours de ramassage des ordures ménagères et des bio-déchets, les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs.
- Les sacs roses et jaunes ne doivent pas être mis dans la poubelle destinée aux bio-déchets, leur ramassage ne sera pas assuré.

Rappel : un point de collecte pour les piles et les accumulateurs est à disposition des usagers dans les locaux de la mairie.

Office de tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours



Votre Office de Tourisme est à votre service toute l'année pour l'accueil, l'information et la promotion

Localisation et Coordonnées

2 rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER

Tél: **03.86.37.21.25** – Fax: 08.11.38.74.76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr

Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

Horaires d'ouverture d'octobre à fin avril

Du Lundi de **14h à 16h.**

Du Mardi au Vendredi de **9h30**

à 12h et 15h à 17h

Samedi de **9h30 à 12h**

(sous réserve de modifications)

De nombreuses documentations sont à votre disposition pour vous faire découvrir le territoire de l'Office de Tourisme. Nos 14 communes : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Chevenon, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint-Eloi, Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre-le-Moûtier, Sauvigny-les-Bois, Toury-sur-Jour, Tresnay. Des dépliants, des guides et des cartes vous attendent pour arpenter la Nièvre et vous aventurer aussi dans les départements limitrophes de l'Allier et du Cher. De plus, notre programme mensuel des manifestations sur notre secteur et ses environs est disponible à notre guichet dès le 1^{er} de chaque mois. Pensez à le demander ou venir le chercher afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !

NOTRE SAISON ESTIVALE 2016 PASSEE :

Plus d'une vingtaine de sorties ou animations durant toute la saison **d'avril à octobre** proposée par l'Office de



Tourisme. Visites proposées de: champignonnière, terre cuite, culture de petits fruits, église de Mars-sur-Allier, cave, miellerie, élevage de porcs, filage de la laine... Ateliers proposés: ateliers vannerie, travail de la terre

Autres animations: deux expositions durant la saison au sein de l'office de tourisme pour faire découvrir des produits et mets locaux... A noter cette année une baisse de fréquentation sur les divers événements nationaux, l'Office de Tourisme maintiendra néanmoins une programmation variée pour la saison 2017 et tentera de développer les ateliers qui ont beaucoup plu. Sans oublier la présence de notre office sur des stands lors des grands événements culturels et sportifs de l'été: les Foulées Saint-

Pierroises, le Gargantuesque, ouverture lors des journées du patrimoine... Promotion également du 16 au 19 août 2016 de La Semaine d'ateliers nature, proposée par l'Adater, et organisée avec la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Animée par les guides de l'Adater comme chaque année. Notre dernière grande manifestation de l'année : **La 14^{ème} édition du Marché de Noël à la Ferme du Marault les samedi 3 et dimanche 4 décembre** derniers a connu un vif succès avec de nombreux exposants de toute la France. De nombreuses nouveautés tant en produits qu'en animation. Il est devenu un rendez-vous incontournable pour préparer au mieux les fêtes de fin d'année. Pour plus d'information sur les divers événements sur notre secteur, consulter notre site internet dans la rubrique agenda.

N'oubliez pas le Géocaching: près de 60 caches! Sur nos 14 communes. Participez à cette chasse aux trésors «High-tech», et venez découvrir de manière ludique le patrimoine naturel, architectural, les contes et légendes... Dégainez vos smartphones ou vos GPS!



C'est parti pour l'aventure! **Rubrique «Géocaching» sur notre site internet. Activité toujours en vogue**

ACTIONS A VENIR 2017 :

L'Office de Tourisme reconduira: des visites chez des producteurs et artisans locaux durant toute la saison estivale d'avril à octobre afin de faire découvrir les richesses et le savoir-faire du territoire, des expositions des produits locaux, et innovera en proposant une boutique de produits locaux.

**François MOUSSET, Président ; Aurélie CROISIER, Directrice ; et l'ensemble des membres
De l'Office de Tourisme de SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2017**

Renseignements

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER

Tél : 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

! N'hésitez pas à suivre nos actions sur le site Internet et à venir nous rejoindre !

Réduire le volume de nos déchets !

La plate-forme collaborative Ecomairie arrive en Communauté de Communes Loire et Allier !

Aucune ville n'est épargnée par les encombrants. Chaque année en France ce sont ainsi plus de 26 millions de tonnes de produits extra-ménagers qui finissent en poussières, alors même qu'aujourd'hui, tous ces produits, ou presque, peuvent avoir une deuxième vie ! Aider les territoires dans cette lutte quotidienne, c'est l'objectif que s'est fixé Touteco avec Ecomairie.

Touteco est une entreprise française qui crée des solutions de partage collaboratif dédiées des sites web d'annonces pour particuliers et professionnels tous basés sur le concept de proximité. Dans notre monde chaque minute compte, on ne veut plus perdre de temps pour trouver un produit. Sur le site Eco-mairie.fr, on peut retrouver de nombreux domaines : bricolage, jardinage, mobilier, vêtements, jeux, électroménager, multimédia, sport,.... Ces produits sont les plus collectés lors de ramassages des encombrants. Néanmoins, certaines catégories pourront être ajoutées au fil du temps et selon les besoins des habitants.

Ce projet porteur de valeurs éthiques éco-responsables rentre parfaitement dans le concept d'économie collaborative.

Eco-mairie.fr est un service de proximité qui rapproche les habitants d'un même quartier, recréant ainsi du lien social. Avec l'échange des services et produits, il offre la possibilité de partager ses connaissances avec un groupe de personnes et donc favorise l'entraide.

De plus, grâce à cette proximité, les arnaques entre acheteurs et vendeurs sont limitées puisqu'il y a un échange de mains à mains. On peut vérifier l'état du produit, profiter des conseils du premier utilisateur, ou voir la couleur réelle sur un mur lorsqu'il s'agit d'un pot de peinture par exemple...

1 français sur 2 est adepte de la consommation collaborative (revendre ou acheter des objets d'occasion, covoiturage, auto-partage, troc...). Au total ce sont 8 français sur 10 qui pratiquent ou ont l'intention de pratiquer cette nouvelle façon de consommer.

Pour la CC Loire & Allier, c'est une occasion de plus de démontrer que des initiatives fonctionnent pour tendre vers une société plus collaborative, citoyenne et solidaire.

Entièrement GRATUIT, Ecomairie est simple d'utilisation et donc ouvert à tous.

Il suffit de se connecter au site
www.ccla.eco-mairie.fr

depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette
pour déposer ou consulter une annonce.



A vos papilles

Pour vous régaler, trois établissements de restauration sont installés sur la commune :

Le Moulin de l'Étang: installés depuis plusieurs années, François et Chantal Martin vous proposent des menus gastronomiques dans un cadre agréable proche du plan d'eau et des bois ;

L'Auberge du centre bourg qui est actuellement en pleine rénovation, et qui ouvrira dans les semaines à venir ;

La Forge: Café/Restaurant/Tabac /Jeux. Ouvert depuis le 8 août dernier, Route du Morvan à Forges, Aurélie Vacher et sa soeur jumelle Stéphanie vous accueillent du lundi au samedi dès 6h du matin et le dimanche de 9h à 13h. Elles proposent des menus à 13,90 euros hors boissons

(entrée, plat, dessert) du lundi au vendredi, midi et soir et des menus plus élaborés le week-end. Le dimanche, les repas sont servis sur réservation et pour dix personnes minimum. Bienvenue à elles et à leur équipe!

Depuis peu, **L'Escargot de Paille** élève et transforme l'hélix *aspersa maxima* à Sauvigny-les-Bois.

Les escargots sont élevés à Forges, et cuisinés merveilleusement par M. OPPE. En coquilles, croquilles, verrine à tartiner, bocal de court-bouillonnés ou escargonade en verrine, tout est délicieux.

L'Escargot de Paille,
20 rue de la Banne à Forges 06 77 87 09 99

En bref

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans. Se présenter, entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du mois suivant, à la Mairie, muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité. La démarche peut également être effectuée par le représentant légal.

VALIDITÉ DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est de 15 ans. Attention, cette prolongation ne concerne pas les cartes nationales d'identité délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concerne à la fois :

- les nouvelles cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014,
- les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports, vous devez vous rendre dans une mairie possédant une station biométrique comme Nevers, Decize ou Varennes-Vauzelles.

ÉLECTIONS 2017

Conditions nécessaires afin de pouvoir voter en France

- Toute personne ayant atteint ses 18 ans et de nationalité française peut voter aux différentes élections du pays.
- Les citoyens européens résidant en France peuvent voter aux élections municipales et européennes. Les démarches administratives d'inscriptions sur les listes électorales sont les mêmes que pour les français. En revanche, ils ne doivent pas être déchu de leurs droits civils et politiques dans leur pays d'origine et ne peuvent évidemment voter dans un autre pays de la zone européenne.
- Il faut obligatoirement jouir de ses droits civils et politiques.



PRÉSIDENTIELLE (MANDAT DE 5 ANS):

le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril 2017** et le second tour le **dimanche 7 mai 2017**.

LÉGISLATIVES (MANDAT DE 5 ANS):

les élections législatives sont prévues les **dimanches 11 et 18 juin 2017** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

SÉNATORIALES (MANDAT DE 6 ANS)

c'est la date du dimanche **24 septembre 2017** qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir; notre département est concerné. À noter: les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux.

INSCRIPTION AUTOMATIQUE À 18 ANS :

- Tout français atteignant l'âge de la majorité est automatiquement inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence. Cette inscription est réalisée par la mairie qui reçoit un fichier de recensement de la part de l'INSEE dans l'objectif de l'organisation de la journée défense et citoyenneté.
- La mairie de résidence du jeune électeur envoie un courrier afin de confirmer l'inscription sur les listes électorales.
- Si toutefois, ce courrier ne parvenait pas, dans les cas où le recensement n'aurait pas été fait, il convient de vérifier auprès de la mairie que l'inscription a bien été effectuée. Auquel cas, une inscription doit être faite auprès de la mairie ou au tribunal d'instance avant le 31 décembre de l'année en cours.

Les jeunes atteignant la majorité entre deux tours d'une élection sont dans l'impossibilité de s'inscrire et donc de participer à cette élection.



Nièvre Renov'

Vous êtes un particulier, vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Vous êtes un syndicat de copropriété, un artisan, un notaire, un fournisseur de matériaux, une banque ?

Nièvre Renov' est l'outil d'accompagnement indispensable pour vos projets de rénovation énergétique de votre logement.

Il s'agit d'un guichet unique pour l'accompagnement des particuliers pas à pas, tout au long du projet de rénovation énergétique de leur logement.

Issues d'une expérimentation (10 – 15 plate-formes), les plate-formes sont reconnues dans la Loi du 17 août 2015 dite «transition énergétique pour la croissance verte».

Toute personne ayant un logement dans la Nièvre, propriétaire ou occupant.

Les aides sont maximales pour les propriétaires occupants, variables selon les conditions de ressource. Elles sont sous condition (notamment loyer) pour les propriétaires bailleurs. Les locataires bénéficient de conseils sur les usages des équipements, les comportements.

Le conseiller pourra évaluer la performance énergétique globale. Pour cela, vous devez, disposer d'un maximum d'informations sur votre logement : ancienneté, matériaux de construction, type d'isolation et de chauffage, ... Vous devez également connaître vos consommations énergétiques annuelles (fioul, gaz, bois...).

Des permanences en dehors de Nevers seront assurées par les conseillers, notamment au sein des territoires partenaires (Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Clamecy, Corbigny, Luzy, Préméry, Saint-Brissson).

Dans le cas des ménages aux faibles ressources, accompagnés par le CDHU (Conseil Développement Habitat Urbanisme), une visite au moins est effectuée

pour élaborer le diagnostic. Les conseillers des espaces info-énergie n'effectuent pas de visites à domicile.

Des artisans qualifiés RGE (reconnu garant de l'environnement. Il s'agit d'une qualification créée par les pouvoirs publics pour reconnaître les entreprises assurant la qualité des travaux de rénovation énergétique) et s'engageant dans une démarche qualité, vous seront conseillés. Toutefois, vous restez libre de choisir l'artisan que vous souhaitez.

De nombreux cas de figure sont possibles, c'est pourquoi il est nécessaire de rencontrer le conseiller qui saura vous indiquer lesquels correspondent à votre situation. Les différents types d'aides sont le crédit d'impôt, les prêts à taux réduits, les subventions, les primes énergie...

Les ménages aux faibles ressources peuvent bénéficier d'aides spécifiques, dépassant régulièrement 80 % du montant des travaux.

Des outils de suivi de vos consommations, ainsi que des conseils sur les comportements appropriés vous seront proposés.

UNE SOLUTION POUR CHAQUE NIVERNAIS

UN NUMERO UNIQUE : 03 86 60 58 70

13 Avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h00

Retrouvez tous les renseignements sur www.nievre-renov.fr

Etat Civil

La cigogne a apporté ...

- HÉRICHE Kenza, Martine, Saïda > 8 mars 2016
- ROUSSEL RATEAU Kenzo > 13 mars 2016
- MUSARD Julia, Jade > 1^{er} juillet 2016
- LAVALETTE Nessa, Céline > 27 juillet 2016
- ROY BERNARD Emmy, Marie, Agnès > 2 septembre 2016
- CORDEZ FLEXER Elaina, Claude, Christiane, Adolphine, Véronique > 3 septembre 2016
- GAUTHIER Léo, Anthony > 4 septembre 2016
- VELTEN Fleur > 28 septembre 2016
- VÈVRES LAURENT Evan > 1^{er} décembre 2016
- CLERC Antoine > 9 décembre 2016



Ils ont dit oui !

- CHATELIN Christine, Léonie et DEDRYVER Jean Pierre Jacques Hubert > 9 avril 2016
- ROUX Jennifer et LESAGE Raphaël, Jean-Marie, Alexandre > 16 juillet 2016
- WILHEM Mélanie et BOUZID Sébastien, Jean Charles > > 30 juillet 2016
- MULLER Noémie, Marie, Pierrette et BACHELIER Vincent, Georges, Marcel > 27 août 2016
- CHEFROUNE Fanny, Audrey et FOUGERAT Florent, Jacques > 3 septembre 2016
- HERLUISON Anne-Sophie, Mauricette et HOULIÉ Mickaël > 10 septembre 2016



Ils nous ont quittés.

- BOUQUEAU Françoise née MASURE > 30 décembre 2015
- DOMNEC Claude > 15 février 2016
- BERNARD Patrick > 4 avril 2016
- BEUGNON Mauricette, Joséphine née PAGENEL > 19 septembre 2016
- GUINOT Jean-Claude > 1^{er} octobre 2016
- PULCET Jacques, Bernard > 1^{er} octobre 2016
- THIBAUDAT Pierre > 10 octobre 2016
- DANJOY Jean Joseph > le 20 décembre 2016



Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.

Coordonnées utiles

• Mairie :

Place de Neuhäusel
58160 SAUVIGNY LES BOIS
Tél : 03 86 37 10 23
Tél permanence : 06 30 05 62 21
Fax : 03 86 37 13 55
Email : mairie.sauvigny.les.bois@wanadoo.fr
Site internet : www.sauvigny-les-bois.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

• Agence Postale Communale :

Place de Neuhäusel, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 17 71
Heures d'ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 9h30 à 11h30.

• Salle des Fêtes :

Route de Chassy, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 10 71
pour renseignements, s'adresser en mairie au 03 86 37 10 23

• Salle Alain GAUTIER :

12 Rue de la Banne, Forges
58160 Sauvigny-les-Bois
pour renseignements, s'adresser au 03 86 37 18 70

• École L'Orée du Bois :

Place de Neuhäusel, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 18 30

• Bibliothèque municipale :

10 Rue de la Cure, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 38 94 06
heures d'ouverture : les vendredis de 14h à 16h hors vacances scolaires

• Communauté de Communes Loire et Allier :

Mairie de Saint-Parize-le-Châtel
Avenue de la Mairie, 58490 Saint-Parize-le-Châtel
Tel : 03 86 21 08 49

• Association d'aide et services à domicile Sud-Nivernais :

7 rue du Relais de la Poste, 58470 Magny-Cours
Tel : 03 86 21 26 33
Email : aasdsudnivernais.contact@orange.fr

• Centre Social :

1 Rue Paul Vaillant Couturier, 58160 Imphy
Tel : 03 86 90 78 00
Email : centre.social.imphy@orange.fr

• Syndicat d'Eau :

Mairie d'Imphy
Avenue Jean-Jaurès, 58160 Imphy
Tel : 03 86 68 65 00 - 06 87 81 49 85

• Gestion des déchets :

SYCTOM de Saint-Pierre-Le-Moutier
Zi La Maison Rouge, 58240 Langeron
Tel : 03 86 37 26 99
Email : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
Site internet : <http://www.syctomsaintpierre.fr>

• SPA refuge de Thiernay :

58160 La Fermeté
Tel : 03 86 58 41 44

• Office de Tourisme de St-Pierre-Magny-Cours :

2 rue du Lieutenant Paul Theurier, 58240 Saint-Pierre-Le-Moûtier
Tel : 03 86 37 21 25
Email : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site internet : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

• Déchetteries :

(sur présentation de votre Pass'déchetterie)
• Magny-Cours :
Tel : 03 86 21 27 40
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi: de 8h à 12h et de 14h à 17h de Mai à Septembre ; de 8h30 à 12h et de 14h à 17h d' Octobre à Avril

• Chantenay-St-Imbert :

Tel : 03 86 38 62 56
Lundi, mercredi, samedi: de 8h à 12h et de 14h à 17h de mai à septembre ; de 8h30 à 12h et de 14h à 17h d' octobre à avril ; vendredi de 14h à 17h.

• Imphy (12 passages par an et par foyer, au delà accès refusé) :

Tel : 03 86 90 39 51
Lundi, jeudi et vendredi : 14h-17h00.
Mardi : 10h-12h et 14h-17h00.
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h30.
Samedi : 9h-12h et 14h-16h30.

• Préfecture de la Nièvre :

64 rue de la Préfecture, 58026 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 70 80

• Conseil Départemental de la Nièvre :

62 rue de la Préfecture, 58039 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 67 00

• Urgences :

Pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie 17
depuis un portable 112

• Infirmières :

• MORLEVAT Mireille et MORLEVAT Delphine
Cabinet du Moulin,
51 Bis rue Etang, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 09 58
• FLUDER Nathalie
2 r Bouvreuils, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 83 36 94 74

• Orthophoniste :

MINOIS Manon
2 r Bouvreuils, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 09 66 87 78 77

• Kinésithérapeute :

LUTSEN Céline
2 r Bouvreuils, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 38 78 77

• Ostéopathe :

BISSEC Marine
2 r Bouvreuils, 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 47 64 09 94

ASSOCIATIONS

• CULTURE, LOISIRS, ANIMATIONS de SAUVIGNY-LES-BOIS (C.L.A.S.)

Présidente : CUNIERE Isabelle
13 route de Tracy, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel : 03.86.23.14.25 / 06.78.59.67.27

• CLUB des MYOSOTIS

Président : MALTAVERNE Guy
55 rue de la Verte Vallée, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
tel : 03.86.23.10.12
E-mail : guy.maltaverne@wanadoo.fr

• ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS

Président : THIBAUT Jean
3 Impasse des Lauriers, 58160 Sauvigny
Tel : 03 86 38 33 78

- **ASSOCIATION de l' ECOLE de SAUVIGNY-les-BOIS**

Présidente : BARDYN Cécile
Le Bourdy, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS

- **PARENTS d' ELEVES**

Président : BOUCHER David
Email : parentseleves.oreedubois@gmail.com

- **UNION SPORTIVE de SAUVIGNY-les-BOIS (USSB)**

Président : PETITRENAUD Gilles
Tel 03 86 37 18 96

- **ASSOCIATION MEI HUA ZHUANG**

Présidente : RICHARD Monique
25 route du Morvan, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03.86.37.16.03

- **AMICALE PETANQUE SAUVIGNOISE (A.P.S)**

Président : VERGNAUD Henri

- **JUMELAGE ALLEMAGNE**

Présidente : BLONDEAU Rollande
17 rue Sacco et Vanzetti, 58000 NEVERS
Tél : 03.86.59.52.89 / 06.30.65.07.24
E-mail : rollande.blondeau@free

- **ASSOCIATION**

- « **POUR QUE VIVE L' EGLISE** »

Présidente : Mme JAVELLE Marie
1 rue Pierre Chevenard, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03.86.90.95.40 ou 06.59.15.68.63
E-mail : javelle.bernard@neuf.fr

- **MAISON de la NATURE et de la FAUNE SAUVAGE**

36 route de Château-Chinon – Forges
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 36 93 16
E-Mail : fdc-58@wanadoo.fr

COMMERÇANTS ET ARTISANS

- **Intermarché**

ZA La Turlurette, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 90 33 22

- **Jardin de Marigny**

Cueillette de fruits et légumes, produits locaux
Route de Marigny, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS

- **Mamie de Pain**

Boulangerie - Pâtisserie, Restauration légère
22 route de Nevers, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 90 10 41

- **Moulin de l' Étang**

Restaurant
64 route de l' Étang, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 37 10 17

- **La Forgette**

Bar – Restaurant
27 Route du Morvan, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS

- **L'Escargot de Paille**

Vente d'escargots préparés
20 rue de la Banne
Forges, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel : 06 77 87 09 99

- **GAEC des Avenières**

Fromages de vache, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS

- **Imphy Automobiles**

Garage
24 route de Nevers, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 68 74 86

- **Mairie Charles**

Garage
24 bis route du Morvan, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 37 13 36

- **Contrôle Technique Automobile**

ZA La Turlurette
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS, Tél : 03 86 90 95 47

- **Axe Equipement**

Matériel agricole
ZA La Turlurette, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 30 10 86

- **EPN**

Couverture, Chauffage, Assainissement, Plomberie, Sanitaire,
Quincaillerie, Électroménager, Jardinage
Route de Marigny, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tel : 03 86 68 60 99

- **Caillot Patrice**

Entreprise de menuiserie
4 rue des Crêts de Forges, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 06 70 36 48 05

- **Créas'fasy158**

Créations en pâte polymère, porcelaine froide,
bois, sable et laine feutrée
49 rue de la Banne, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 06 70 16 76 38
www.facebook.com/fasy158

- **Terre d' Humus**

Jardinage naturel, BRF, broyage de branches
8 impasse des acacias, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 06 11 85 28 64
E-Mail : yl@terredhumus.fr

- **Pétilot Dominique**

Couturière
9 rue du Clair Vallon, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 37 19 40

- **Les Z'Accrochés**

Parc d' attractions et de loisirs
Route du Bourdy, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
tel : 06 49 87 10 38

- **Écurie de Faye**

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux
Faye, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 06 12 37 11 89
E-mail : ecuriedefaye@sfr.fr

- **Manège de Marigny**

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 68 72 34

- **Les Écuries des Écots**

Centre équestre, Équitation
Thiot, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 06 83 26 66 73

- **Château de Marigny**

Chambres d' hôtes
Marigny, 58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél : 03 86 90 98 49

Salle des Fêtes

Pour un week-end du samedi matin 9 h 00 au lundi matin 8 h 00

Tarifs salle des Fêtes - 2017 - Associations et écoles Sauvignoise

Salles	Cautiion	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forf. Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
Grande Salle (224 m ²) 180 personnes	sans	188 €	37 €	Gratuite	Gratuite	Location + Nettoyage 6,46 € la nappe 0,65 € la serviette	58 €	32 €
Petite Salle (104 m ²) 70 personnes		77 €	25 €					
Grande Salle + Petite Salle (328 m ²) 250 personnes		265 €	62 €					

** Les salles sont gratuites du lundi midi au vendredi midi (sauf jours fériés) pour les activités non lucratives (Utilisation sans mouvement d'argent avant, pendant ou après l'activité).

Tarifs salle des Fêtes - 2017 - Particulier Sauvignois

Salles	Cautiion	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forf. Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
Grande Salle (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	247 €	56 €	68 €	0,70 € le couvert	Location + Nettoyage 6,68 € la nappe 0,67 € la serviette	113 €	32 €
Petite Salle (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	130 €	41 €					
Grande Salle + Petite Salle (328 m ²) 250 personnes		377 €	97 €					

Tarifs salle des Fêtes - 2017 - Extérieurs

Salles	Cautiion	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forf. Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
Grande Salle (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	410 €	72 €	80 €	0,70€ le couvert	Location + Nettoyage 7,50 € la nappe 0,75 € la serviette	120 €	64 €
Petite Salle (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	190 €	52 €					
Grande Salle + Petite Salle (328 m ²) 250 personnes		600 €	124 €					

- Week-End, Jours Fériés et Veilles de Jours Fériés**

Les locataires utilisant la salle/cuisine dès le vendredi matin dans le cas de week-end paieront un supplément de 50 %. Les locataires qui ne prendront la salle/cuisine qu'une seule journée, auront droit à un abattement de 25 %.

- Semaine** (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Location salle/cuisine à la journée au prix de 50 % d'un week-end.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017



Dates	Manifestations	Organisateurs	Lieux
07-08 janvier	Rifles	CLAS	Salle des fêtes
10 janvier	Vœux du Maire		Salle des fêtes
14 janvier	Assemblée Générale	Club de pétanque	Salle des fêtes
17 janvier	Jeux-Galette	Club des Myosotis	Salle des fêtes
20 janvier	Assemblée Générale	Comité de Jumelage	Salle des fêtes
27 janvier	Assemblée Générale	CLAS	Salle des fêtes
17 février	Jeux de société en famille	CLAS	Salle A.Gauthier
14 mars	Concours de belote	CLAS	Salle des fêtes
18-19 mars	Découverte du MEI HUA ZHUANG	Mei Hua Zhuang	Salle des fêtes
21 mars	Repas-jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
25 mars	Bal country	CLAS	Salle des fêtes
30 mars	Concours de belote	Club des Myosotis	Salle des fêtes
31 mars	Carnaval	Ecole	
8 avril	Repas dansant	Association de l'Ecole de Sauvigny	Salle des fêtes
13 avril	Belote (secteur)	Club des Myosotis	Salle des fêtes
18 avril	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
11 mai	Pétanque (secteur)	Club des Myosotis	
16 mai	Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
25 mai	Foire aux puces	Comité de Jumelage Allemagne	
15 juin	Départ Tour Nivernais Morvan	TNM	Salle des fêtes
20 juin	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
23 juin	Fête de l'école	Ecole	Salle des fêtes
23 juin	Repas d'été extérieur	Club des Myosotis	
24 juin	Fête de l'Etang des Roses	Association de l'Ecole de Sauvigny	
14 juillet	Rifles	USSB	Salle des fêtes
18 juillet	Jeux-friture	Club des Myosotis	Salle des fêtes
26-27 août	25ème Sauvignoise VTT	CLAS	Salle des fêtes
15 septembre	Voyage	Club des Myosotis	
19 septembre	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
2 octobre	Jeu « Le savez-vous »	Club des Myosotis	
10 octobre	Concours de belote	CLAS	Salle des fêtes
17 octobre	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
4 novembre	Repas d'automne	Club des Myosotis	Salle des fêtes
16 novembre	Concours de belote	Club des Myosotis	Salle des fêtes
21 novembre	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes
1 décembre	Téléthon	CLAS	Salle A.Gauthier
7 décembre	Assemblée Générale	Club des Myosotis	Salle des fêtes
19 décembre	Jeux-anniversaires	Club des Myosotis	Salle des fêtes

The image features a scenic view of a lake with ducks and a sunburst reflection, overlaid with a green and blue geometric pattern. The text is centered in the upper half of the image.

**Le Maire,
le Conseil Municipal
et le Personnel Communal vous
présentent leurs
meilleurs vœux pour 2017.**